Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

HARIS DECEMBRE 2025

N°19

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

ISSN : 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques (HARIS)

N°019 Décembre 2025

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN : 2709-5053

Indexations internationales

https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=23388

accès aux données
de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412

Administration de la Revue

Directeur Scientifique : Professeur M'BRA EKANZA Simon-Pierre (Professeur Emérite du CAMES, Université Félix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication : CAMARA Moritié (Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction : KOUAKOU N'DRI Laurent (Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Coordonnateur de Publication : SILUE Nahoua Karim (Maitre-assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth (Maître-assistante en Histoire économique, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO Zana (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Péleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou Kouadio Sanguen (Assistant Département de Mathématique et Informatique, Université Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO), Université Alassane OUATTARA)

Website : http://www.revue-haris.org
Courriels : cerriuao01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com

Comité Scientifique

-**M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Jean-Noël LOUCOU,** Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**Francis AKINDES,** Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-**SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

-**Ousseynou Faye,** Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Samba Diakité,** Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-**ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**GBODJE Sékré Alphonse,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquiel**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

Adresse aux auteurs

La Revue HARIS parait 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue http://www.revue-haris.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.

Sommaire

SECRE Kouamé Kossonou Frédéric
Mission diplomatique britannique à Kumasi en 1817 : Analyses et critiques des sources.....9-24

Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA épouse DIOMANDE
Les concepts de Politique Etrangère de la Fédération de Russie : Entre continuité et rupture 2016 à 2023.....25-39

Boubacar CAMARA
Vérité et politique.....40-48

N'guessan Noël AMIAN & OLIVIER M'BOUA
Nietzsche et l'Intelligence Artificielle : Quelles perspectives environnementales ? 49-60

Codjo René TOSSA
Le passé colonial, une variable stratégique dans la coopération de défense entre la France et le Mali de 1960 à 2022.....61-71

Mamadou Malal SY
American expansion in a 21st century emerging multipolar word: Hegemonic decline or strategic adaptation?.....72-89

DOSSO Fatou
Chine-Burkina Faso ; Une relance dynamique des relations (2018-2024).....90-103

Arlette Francine NJOMOU YONKE
The*"Open Door Policy "* dans les territoires sous mandat et sous tutelle : Une aubaine pour les entreprises étrangères au Cameroun sous administration française.....104-117

Darlane MENGUE M'ENGOUANG & Apoli Bertrand KAMENI
La mise en consommation du migrant et de la diaspora, nouvel enjeu de la globalisation.....118-140

Dr Fodé Bangaly KEITA & Dr Metsena NDJAVOUA
Conflits et crises dans le Golfe de Guinée : Rôle des organisations africaines et internationales pour le maintien de la paix.....141-151

Élisabeth YAO
Les investissements étrangers dans l'industrie textile en Côte d'Ivoire: Impact socio- économique (1960 – 1980).....152-165

Mouhamadi ZOUBGA & Mahamoudou OUBDA
Contribution des ONG au développement du secteur de l'hydraulique au Burkina Faso : Cas de *DIRECTAID* (1986-2024).....166-182

COULIBALY Drissa
Une page d'Histoire d'un peuple du Nord de la Côte d'Ivoire : Samory Touré dans le Djimini1894-1898.....183-196

Poindo LENO & Ibrahima Alamako KEITA & Veronique Vilgué KOIVOGUI
Système de gestion des achats et des approvisionnements par la société minière Kouroussa Gold Mine en République de Guinée.....197-211

KOUA Kouande Emile & KADJO Aka
Charge de travail, climat social et stress chez des infirmiers du service des urgences du CHU de Cocody.....212-224

HINSA HAMANI Abdoul-Hayou
L'expérimentation de la journée continue ou descente unique dans les écoles préscolaires et primaires de la commune urbaine de Dosso : Quels effets sur l'Enseignement/ Apprentissage des Elèves ?.....225-238

CONFLITS ET CRISES DANS LE GOLFE DE GUINÉE : RÔLE DES ORGANISATIONS AFRICAINES ET INTERNATIONALES POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX

Dr Fodé Bangaly KEITA
Enseignant-chercheur à l'Université de Kindia (Guinée)
Email : keitafodebangaly9@gmail.com

Dr Metsena NDJAVOUA
Chercheur associé au sein de l'équipe de recherche KWAME NKRUMAH du Centre d'Études et de Recherches sur les Dynamiques Internationales Africaines (CERDIA)
Email : jeanndjavoua@gmail.com

Résumé
Le golfe de Guinée est une région où les questions de la Mer trouvent toutes leurs illustrations. Il est une zone maritime très riche mais qui n'arrive, cependant, pas à générer des États prospères. L'aspect juridique trouve celui économique, et rencontre également la géopolitique. La question de la sécurité en mer est d'actualité. La mer est, dans cette région du monde, un lieu de coopération et de belligérance, de rencontre mais aussi de convoitise et de séparation. À cet effet, le golfe de guinée doté des ressources naturelles considérables constitue des sources des conflits et des crises qui portent atteintes à la dignité et à l'autonomie des citoyens. Aujourd'hui, cette partie du continent africain sont convoitées par les grandes puissances et cela est à l'origine des crises qui sévissent dans les pays du golfe de Guinée. Dès lors, cette étude se penche sur la place des organisations africaines et internationales pour maintenir la paix dans les États du golfe de Guinée. Toutefois, il est important de jeter un pan de voile sur les facteurs des conflits qui constituent une source du sous-développement dans cette région et le rôle des organisations africaines et internationales dans la gestion des conflits et des crises dans le golfe de Guinée.
Mots clés : Guinée, conflit, paix, organisations internationales.

Abstract
The Gulf of Guinea is a region where maritime issues are fully illustrated. It is a very rich maritime area, yet it fails to produce prosperous states. The legal aspect intersects with the economic dimension and also meets geopolitics. The issue of maritime security is current. In this part of the world, the sea is a place of both cooperation and hostility, of meeting but also of desire and division. In this respect, the Gulf of Guinea, endowed with considerable natural resources, is a source of conflicts and crises that undermine the dignity of citizens. Today, this part of the African continent is coveted by major powers, which is at the root of the crises affecting the countries of the Gulf of Guinea. Therefore, this study focuses on the role of African and international organizations in maintaining peace in the states of the Gulf of Guinea. However, it is important to shed light on the factors of conflict that are a source of underdevelopment in this region and on the role of African and international organizations in managing conflicts and crises in the Gulf of Guinea.
Keywords: Guinea, conflict, peace, international organizations, crisis.

INTRODUCTION

Le XXème siècle apparaît, au regard de l'histoire de la société internationale, comme une période mouvementée, tant les risques d'effondrement et de destruction ont été palpables et indubitables. Les rapports conflictuels directs entre les États ont entrainé d'impensables atrocités et affligé à l'espèce humaine une deshumanisation inédite, notamment avec l'avènement de deux guerres mondiales (E. Manzan, 2012, p.18).

Le golfe de Guinée, producteur de pétrole dès l'aube des indépendances africaines, est devenu ces dernières décennies, une surface de jeux diplomatiques entre les acteurs locaux et étrangers, mais aussi et surtout, un espace des enjeux géopolitiques pour le contrôle de ses abondantes ressources naturelles.

Concomitamment à son érection comme zone d'intérêts stratégiques, objet de toutes les convoitises y compris de la part de réseaux criminels, cette région est perçue davantage comme un espace dangereux du fait de l'insécurité transfrontalière qui s'y généralise.

Souvent présentée comme le seul fait de bandes armées, la criminalité transfrontalière qui résulte nécessairement des activités de piraterie maritime et de criminalité terrestre, s'avère également comme l'œuvre des compagnies multinationales, des pays industrialisés et des États africains qui participent à sa production.

Ainsi, y a-t-il lieu de dire que le golfe de Guinée est parfois considéré comme une zone de tensions fortes et récurrentes ?

De nombreux observateurs tendent à considérer cette sous-région comme étant au cœur des ténèbres.

En d'autres termes, le Golfe de Guinée est une région où les questions de la mer trouvent toutes leurs illustrations. L'aspect juridique trouve celui économique et rencontre également la géopolitique. La question de la sécurité en mer est également présente. La mer se présente dans cette région comme un lieu de coopération et de belligérance, de rencontre mais aussi de convoitise et de séparation (A-D Ogoulat, 2006, p. 9). C'est une zone maritime très riche mais qui n'arrive pas à générer des États prospères. Bref, le Golfe de Guinée est la mer de toutes les contradictions.

Mais certains États continuent à entretenir un esprit de belligérance et de convoitise qui retarde leur marche vers des avenirs meilleurs. De plus, le développement de la criminalité maritime renforce un climat d'instabilité engendrée par la mauvaise gouvernance.

En revanche, la région du Golfe de Guinée est à cheval sur deux sous-régions africaines : la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Toutefois, les efforts des organisations internationales et africaines en vue d'apaiser les relations interétatiques au regard du contexte mondial tendu et la criminalité ou la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée ne seront pas vains, car progressivement, plusieurs foyers de tension vont s'étendre grâce aux négociations et au dialogue menés sous son égide et dont les traités et accords de paix, de coopération et d'intégration constituent les preuves patentes.

La société internationale va connaître ainsi une nouvelle ère d'espérance, de paix relative surtout au regard des conflits ou crises entre les États et notamment dans la région du Golfe de Guinée.

Dès lors, comment comprendre les facteurs des conflits et crises dans le Golfe de Guinée ? Et quel est l'apport

des organisations internationales et africaines dans la résolution de ces conflits et crises dans cette région confrontée à de crises de tout genre aujourd'hui ?

Pour mener à bien cette réflexion, nous nous proposons de scruter au ras du sol la situation géographique et les facteurs des conflits dans le Golfe de Guinée, et analyser le rôle des organisations internationales et africaines dans la résolution et le maintien de la paix.

1.DE LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE AUX FACTEURS DES CONFLITS

Il est important de faire un bref aperçu de la situation géographique du Golfe de Guinée et d'analyser les facteurs qui sous-tendent les conflits et crises dans cette zone.

1.1. Situation géographique

Lorsqu'on aborde une recherche portant sur le Golfe de Guinée, préciser les limites géographiques de cette région relève parfois d'une gageure intellectuelle, tant la délimitation varie selon les auteurs. On est souvent tenté de dire qu'il y a probablement autant de définitions qu'il y a d'interlocuteurs. Et la plupart des définitions qui sont formulées, émanent aussi bien des organisations internationales que des chercheurs, notamment des africains.

Le plus souvent, les acteurs (les États, les entreprises, les ONG) se situent entre les deux pour trouver leur délimitation du Golfe de Guinée, afin de déterminer l'espace de leurs actions. Les opinions divergent au sujet de la ligne de démarcation du Golfe de Guinée.

Ce qui a amené Côme Awoumou à noter que, « le Golfe de Guinée est une sous-région dont les contours réels et définitifs sont difficiles à saisir » (R. Soares de Oliveira, 2007, p.4). Jean Pierre Meloupou et Moise Tamekeu Ngoutsop quant à eux considèrent le Golfe de Guinée comme « un espace en définition » (D-G Côme Awoumou, 2005, p.15).

La question du débat portant sur les limites du Golfe de Guinée, résulte de l'interprétation que chacun se fait de l'allure de la courbe de l'océan Atlantique et des dynamiques politiques, institutionnelles et économiques en œuvre dans cette partie du continent.

De toutes ces interprétations, il ressort que si certains donnent aux délimitations du Golfe de Guinée un sens plus large, d'autres les réduisent à un niveau plus restreint. Toutefois, sur toutes les définitions qui sont données, il en ressort trois sens : géographique, géopolitique et institutionnel.

En plus, le Golfe de Guinée est une sous-région dont les contours réels et définitifs sont difficiles à saisir. D'un point de vue géographique, le Golfe de Guinée est situé dans la zone que la FAO désigne l'Atlantique Sud-Est. Le Golfe de Guinée est une entité régionale en cours de reclassement géoéconomique du fait de sa confirmation comme « zone utile » dans les découpages géopolitiques du XXIème.

Il s'inscrit dès lors dans le registre des « espaces convoités », des « espaces pivots » du monde non-occidental. La dimension de « oil/diamond heartland » du monde tropical que la région a progressivement acquise en fait l'une des arènes les plus décisives de la compétition géopolitique mondiale. Celui-ci concerne principalement la bordure occidentale du continent africain, du détroit de Gibraltar au cap de Bonne Espérance.

Entre ces deux extrémités se localise l'espace atlantique centre oriental. Il comprend les secteurs des pays des rivières du Sud et le Golfe de Guinée, dans son acception la plus large, c'est-à-dire du Cap des Palmes à l'Angola. Ainsi, le Golfe de Guinée réalise une synthèse de l'Afrique de

l'Ouest et de l'Afrique centrale (D-G. Côme Awoumou, 2005, p.16).

Dans le même sens, il est intéressant de mentionner que le Golfe de Guinée (G.G) fait l'objet de deux conceptions quant à sa définition géographique (E. Ngodi, 2008, p.13) : Une délimitation large de la zone conçoit le G.G comme allant du Sénégal au nord à l'Angola au sud, et une autre définition, plus restreinte, le cantonne à la partie du littoral africain de l'Atlantique, limitée au nord par la Côte d'Ivoire, et au sud par le Gabon.

Au regard de cette dernière définition le G.G est constitué des littoraux de neuf, voire, dix pays[1], appartenant à la CEDEAO pour les uns et à la CEEAC pour les autres, totalisant une surface de six millions de km2 et une population se chiffrant à 230 millions d'habitants (M. Luntumbue, 2011, p.152). Il faut dire ici que la part de littoral varie en importance d'un pays à l'autre, Elle va d'un ordre d'une centaine de Km, pour le Benin, à plus de 800 Km pour le Gabon et le Nigéria.

Cumulées les longueurs de ces littoraux dépassent les 4000 km (A. Bassou, 2004, p.153). Le tableau ci-dessous justifie à souhait cet état des choses.

Tableau des littoraux des pays du Golfe de Guinée

N°	Pays	Littoral en Km
1	Benin	121
2	Cameroun	502
3	Congo Brazzaville	170
4	Côte d'Ivoire	515
5	Gabon	885
6	Ghana	539
7	Guinée Équatoriale	296
8	Nigeria	853
9	Sao Tomé et Principe	209
10	Total	4090

Source : Divers sur la toile Internet. Cité par Abdelhak Bassou (2004).

Au vu de ce tableau, il y a lieu de constater avec minutie et clarté que sur les dix pays composant le Golfe de Guinée, cinq (05) ont des capitales politiques à façade maritime, il s'agit d'Accra, Lomé, Libreville, Malabo, et Sao Tomé.

Dans la même situation sont également les principales capitales économiques : Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou, Lagos, Douala, Bata et Pointe-Noire. On retrouve enfin, une dizaine de ports parmi les plus importants de la zone : Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou, Lagos, Warri, Port Harcourt, Douala, Port-Gentil, et dans une certaine mesure Pointe-Noire et Matadi. Ces données illustrent *in concreto* l'importance de la mer dans la géopolitique du Golfe de Guinée.

1.2. Facteurs des conflits et des crises

D'entrée de jeu, il faut mentionner que le Golfe de Guinée a fait l'objet d'une série ininterrompue de découvertes majeures et incontestables depuis 1996, en particulier en offshore profond. Pendant cette période, la convention de Montégo Bay venait d'entrer en vigueur.

[1] Il s'agit de La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Benin, Le Nigéria, le Cameroun, La Guinée équatorial, le Gabon, Sao-Tomé et Principe, voire, selon certaines définitions, le Congo Brazzaville

La coïncidence entre l'entrée en vigueur d'un texte qui consolide le droit des États sur les espaces maritimes, et les découvertes massives de gisements offshore dans région de Golfe de Guinée, va accentuer voire intensifier l'importance des zones économiques exclusives et poussera les États de la région dite Golfe de Guinée à s'intéresser, plus que par le passé, à leurs frontières maritime (A-D. Ogoulat, 1998, p.10).

Cela va aboutir à une ruée vers les ressources naturelles dans le Golfe de Guinée qui a pour conséquence les conflits et les crises dans cette partie du continent africain.

À cet effet, un conflit persistant demeure irrésolu, c'est celui entre le Gabon et la Guinée Équatoriale (J. Roitman et Roso, G, 2001, p.132). Il s'agit en l'espèce, de 3 îles désertes : Mbanié la plus grande, Conga et Cocotier. Situées à une trentaine de kilomètres des côtes continentales gabonaises et équato-guinéennes. Le conflit qui date d'avant la découverte d'hydrocarbures dans la zone s'est envenimé après cette découverte. Pour avoir la main mise sur le potentiel pétrolier, Les deux États revendiquent leurs droits sur les îles et les eaux territoriales qui les entourent (S. Loungou, 1993, p.443).

En outre, il est intéressant de relever une fois de plus que le Golfe de Guinée, et notamment sa composante Afrique centrale, bénéficie d'une position géostratégique qui le met en contact avec toutes les autres sous-régions. Il est donc incontournable pour toute question qui a trait à l'Afrique. C'est-à-dire, qui tient le Golfe de Guinée tient l'Afrique.

Ici, la ruée vers le Golfe de Guinée est perçue comme une quête de puissance par le contrôle d'une zone jusque-là négligée, et un besoin de diversification des sources d'approvisionnement en matières premières, notamment le pétrole.

À cet égard, la présence des ressources naturelles constitue l'un des exemples les plus usités et probants de « malédiction des ressources ».

Dans la région productrice du delta du Niger, de nombreuses communautés sont confrontées, non seulement à une pauvreté endémique, mais également à une pollution d'une ampleur catastrophique (M. Luntumbue, 2001, p.14).

Cette situation a généré la cristallisation au sein des populations des pays de Golfe de Guinée de façon générale et dans le delta en particulier d'un sentiment de marginalisation économique et politique accentué par des considérations d'ordre identitaire ou encore générationnelle. Cette perception d"une richesse locale détournée par les élites du gouvernement central s'est progressivement transformée en un conflit violent, d'autant plus que les régimes autoritaires qui se sont succédé après l'indépendance ont réagi vis-à-vis de ces doléances et revendications locales par des actions militaires violentes.

Comme l'explique Luntumbue, l'enjeu principal du conflit opposant les groupes armés présents dans le delta du Niger aux autorités centrales concerne la répartition des revenus pétroliers (M. Luntumbue, 2001, p.7). Jusqu'à la fin des années 1960, la part des revenus pétroliers redistribués aux régions productrices atteignait 50% ; suivant le processus de centralisation politique et fiscale du Nigéria, ce pourcentage a graduellement décliné.

Avec la transition démocratique amorcée en 1999, il est remonté à son niveau actuel de 13% (M. Annegret, 2012, p.405). Même si ces 13% représentent une somme considérable, la corruption et l'opacité (prévalant au niveau fédéral, mais également au niveau local) constituent une barrière à la transformation de ces revenus en bénéfices pour la population.

Le manque d'investissement dans la région, conjugué à une croissance démographique importante et aux caractéristiques de l'exploitation pétrolière, a également eu pour conséquence l'inflation du nombre de jeunes chômeurs désillusionnés, constituant une réserve de recrutement substantielle pour des « instigateurs de la violence ».

D'après la Banque mondiale, cette situation de crise politique a largement contribué à la politisation des divisions ethniques et religieuses, qui sont devenues des lignes de fracture, instrumentalisées par les élites et autour desquelles s'exprime aujourd'hui une violence armée (dans le delta du Niger mais dans d'autres régions du pays également) (World Bank, 2003).

Ce faisant, l'économie locale du pétrole est ainsi caractérisée par la multiplication d'acteurs violents (groupes armés, syndicats du crime, pirates, « parrains », personnel des secteurs politique ou de la sécurité…).

Ces acteurs sont engagés dans des dynamiques superposées de compétition, légales et criminelles, avec les multinationales pétrolières ou avec les diverses émanations d'un secteur public trop large, peu performant voire criminalisé. Tous ces acteurs, poursuivant leurs propres agendas en marge de l'État ou en son sein, profitent d'une situation d'anarchie relative et d'impunité caractéristique des économies « grises » ou criminalisées (P-S. Orogun, 2010, p.503).

Les dynamiques de conflictualité dont le delta du Niger, est le théâtre ne sont donc pas limitées à un antagonisme centre-périphérie. Un spectre de conflits différents y prend place, conjuguant la crise politique et la compétition pour les ressources dans un contexte où plusieurs facteurs (tel que des tensions identitaires) forment une prédisposition à l'explosion de la violence (SCA, 2003).

Dans la même logique, il faut souligner qu'il y a des facteurs enchevêtrés qui ont paralysé et semé le chao dans le Golfe de Guinée. Ceci se matérialise à travers plusieurs actes illicites étant cependant commis dans la mer territoriale des États du Golfe de Guinée, le Bureau Maritime International (BMI) considère qu'il y a lieu de parler de piraterie que le navire soit « accosté, au mouillage ou en mer » (G. Soelle Mbounjda, 2009, p.15).

En 2012, le Golfe de Guinée a enregistré 60 attaques pirates[2]. L'épicentre de la piraterie maritime est le Nigéria, qui connaît une insurrection dans le delta du Niger avec le Mouvement pour l'Émancipation du Niger (MEND).

Les côtes camerounaises sont également fortement menacées par le phénomène, notamment par les actions des Bakassi Freedom Fighters. Le Benin fait également partie des pays les plus touchés dans le Golfe de Guinée[3]. Les manifestations de la piraterie sont diverses : vol de pétrole et de biens, enlèvement de personnes sur les plates-formes offshore et les navires commerciaux contre demandes de rançons. Les causes du phénomène sont variées : la pauvreté, les tensions socio-politiques et les revendications communautaires[4].

L'espace maritime a une valeur incontestable dans la géopolitique régionale. Car ces espaces reconfigurent la géopolitique des conflits dans le Golfe de Guinée. Cela dit, le Golfe de Guinée, situé entre les eaux maritimes du Nigeria et de l'Angola, est parsemé de myriades d'îles et de presqu'îles, grouillant de

[2] Journal « Cameroon Tribune » n°10367/6568 du vendredi 21 juin 2013, page 4.

[3] Rapport Afrique n°195 de l'International Crisis Groupe susvisé, pages 7 à 21.

[4] Rapport Afrique n°195 de l'International Crisis Group, page 4.

gisements pétroliers en haute mer et sur la terre ferme.

Cette région concentre de nombreuses cités portuaires densément peuplées, comme Lagos, Douala, Malabo, Sao Tomé et Libreville, Pointe Noire, etc. Les pays du Golfe de Guinée ont des économies peu diversifiées et donc très dépendant de l'or noir. Cette forte concentration des réserves pétrolières et cette forte présence humaine entraînent des activités commerciales très intenses en voies de communication : maritime (ports), aérienne (aéroports) et routière, mais aussi une forte immigration des populations des pays limitrophes, entraînant avec elles des tensions interethniques et des conflits entre les États, des exclusions de populations et de la misère des peuples, non sans ignorer le jeu des puissances, la corruption, les actes de piraterie, etc. (E. Ngodi, 2015, p.88).

Il est clair aujourd'hui que les richesses maritimes du Golfe de Guinée constituent un espace stratégique et des prolégomènes.

Du fait de la présence des ressources halieutiques et pétrolières, le Golfe de Guinée demeure une zone instable susceptible de générer des conflits de toutes sortes. Les différents aspects au centre de la géopolitique de l'insécurité dans le Golfe de Guinée sont : les carences de la sécurité maritime sous régionale, le manque de territorialisation des espaces maritimes nationaux, le développement de la course désordonnée aux ressources off-shore, la non détermination des domaines de souveraineté respective, la faible animation des espaces maritimes et la porosité des frontières maritimes.

2.RÔLE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET AFRICAINES DANS LA RÉSOLUTION DES CONFLITS

La recrudescence de crises politiques et potentiellement conflictuelles dans les États membres de l'Union africaine a entrainé une intervention accrue de l'organisation continentale. L'Acte constitutif de l'Union africaine donne en effet pouvoir à l'Union d'intervenir dans un État membre sur décision de la Conférence.

En sens, la Conférence peut « donner des directives au Conseil exécutif sur la gestion des conflits, des situations de guerre et autres situations d'urgence ainsi que sur la restauration de la paix ». Plusieurs situations, qualifiées tantôt de tensions politiques, tantôt de crises constitutionnelles, qui peuvent dégénérer en conflits internes ou en guerre civile et que l'on peut regrouper sous l'appellation générique de crises internes, peuvent ainsi pousser l'Union africaine à décider d'user de son pouvoir d'intervention dans l'un des États membres selon un des modes pacifiques de règlement des différends énumérés par la Charte des Nations unies.

L'un des moyens privilégiés de l'intervention de l'Union africaine est la médiation (Brusil Miranda Metou, 2018, p.25). La médiation est donc au cœur du dispositif traditionnel permettant à l'Union africaine de trouver une solution rapide à une crise sévissant dans l'un de ses États membres. Elle apparait d'ailleurs comme « l'un des moyens les plus utiles et les plus fréquemment utilisés pour prévenir et régler les différends ».

Prévue par divers textes internationaux à caractère général ou régional, la médiation ne fait cependant pas l'objet d'une définition précise. Comme l'affirme Jacques Faget, l'« obstacle est de fournir une définition de la médiation qui ne soit ni trop vague […] ni trop normative ».

De façon générale, la médiation est une procédure consistant pour une tierce partie à aider, avec leur consentement, deux ou plusieurs parties à prévenir, gérer ou régler un conflit en les aidant à élaborer un accord mutuellement acceptable. Elle « consiste à inviter un État, un autre sujet du droit des gens [...] Ou une personne qui en relève à tenter de rapprocher les parties au litige.

En plus, il y a lieu de relever avec clarté que « dans un monde en équilibre instable constamment menacé d'anéantissement, la gestion des crises devient synonyme de survie » (P.S Ndiaye, 2011, p.202). Il va sans dire que la résolution des conflits en Afrique et au-delà, demeure une préoccupation de premier ordre de la société internationale.

En effet, la fin de l'affrontement Est-Ouest s'est accompagnée d'une profusion de conflits dans le monde. L'Afrique n'est pas ménagée ; au contraire, elle compte parmi les continents les plus touchés et précisément les pays du Golfe de Guinée.

Dans ces conditions, les nécessités de la paix ont favorisé l'intérêt et l'activité de plus en plus croissants des Organisations internationales dans la résolution de ces conflits.

Les efforts qu'elles fournissent pour la recherche de la paix en Afrique et notamment dans le Golfe de Guinée reflètent sans doute leur forte implication ; une implication massive que trahissent non seulement la diversité des stratégies, mais aussi la pluralité des faiseurs de paix dans les États du Golfe de Guinée en proie à des conflits et des crises généralisées de toute sorte aujourd'hui dans cette partie du continent (A. Kpodar, 2002, p.16).

À cause des crises, conflits ou une instabilité sécuritaire latente dans le Golfe de Guinée, la création et la mise en place d'instruments de prévention des conflits au sein de l'architecture de la paix et de la sécurité de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) est d'une importance notoire. Ainsi, la prévention des conflits coûte bien moins cher et bien plus efficace que la gestion et la résolution des conflits.

La nécessité d'une bonne coopération sous régionale et des efforts pour anticiper les violences et prévenir l'instabilité et l'insécurité est particulièrement évidente dans les pays de Golfe de Guinée. Le risque d'un débordement lié à la porosité des frontières est renforcé par l'implication de certains gouvernements de la sous-région Afrique centrale et aussi le Golfe de Guinée dans les conflits qui se déroulent chez leurs voisins : que ce soit en permettant à des groupes rebelles d'utiliser leur territoire comme base arrière, en fournissant un appui logistique ou financier à une partie à un conflit ou bien en envoyant leurs propres forces armées pour prendre part aux combats.

En outre, la lutte contre la criminalité apparaît comme un objectif de défense et de politique extérieure. En fait, dans le contexte de la mondialisation où la criminalité ou l'insécurité transfrontalière ignore les frontières étatiques et la souveraineté des États, il devient indispensable d'avoir une approche globale de la lutte contre cette forme de criminalité, en renforçant la coopération internationale et notamment entre les instances judiciaires et répressives.

C'est dans cette optique que, en décembre 2004, le rapport sur la réforme de l'ONU rendu par le groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces ; les défis et le changement, constitué à la demande du Secrétaire Général, a fait de la criminalité transfrontalière organisée dans les pays africains en général et plus spécifiquement dans le Golfe de Guinée l'une des principales menaces contre la sécurité des personnes et la capacité

des États à assurer l'ordre public. Il a dénoncé la corruption tendance, le recours à la violence pour protéger des activités criminelles et les élites politiques (E. Ngodi, 2015, p.93).

De la même manière, il s'avère capital de souligner que la coopération régionale est la seule voie possible pour lutter contre l'ensemble de ces fléaux et la piraterie figure ici sur le même plan que le trafic de drogues et le terrorisme dans le Golfe de Guinée.

La volonté de nombreux États du Golfe de Guinée de se doter d'outils juridiques conséquents, de développer leurs marines, de mutualiser leurs moyens humains, matériels et financiers, ainsi que la détermination de la CEEAC à assumer la sûreté maritime le long de ses côtes laisse présager des évolutions positives à brève échéance. Le Gabon et la Guinée Équatoriale ont décidé de régler le problème de l'île de Mbanié en dehors du programme frontière de la CEEAC, comme c'est le cas avec l'Angola et la RDC pour la délimitation de leurs frontières maritimes.

Qui plus est, dans le domaine de la sécurité maritime, le protocole relatif à la stratégie de la sécurisation des intérêts vitaux en mer dans les États de la CEEAC du Golfe de Guinée de 2009, définit un cadre de collaboration pour combattre la piraterie et les trafics illicites dans les eaux maritimes dans les pays de Golfe de Guinée.

Dès 2009, la mise en œuvre partielle de cette stratégie, par le démarrage de patrouilles maritimes pilotées depuis un centre multinational de coordination (CMC, Douala) dans la zone nord (Zone D)[5], a permis de réduire considérablement les conflits et l'insécurité dans cette zone. C'est-à-dire le Golfe de Guinée.

À cet égard, le sommet de Yaoundé les 24 et 25 juin 2013, qui a réuni les chefs d'États de la CEEAC, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), a également permis de franchir une étape importante pour faire face aux défis de l'insécurité dans une logique interrégionale.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, il ressort que le Golfe de Guinée est une zone maritime très riche en ressource naturelle mais qui n'arrive, cependant, pas à générer des États prospères. C'est la mer où cohabitent plusieurs contradictions.

Cela dit, le Golfe de Guinée constitue un élément d'encouragement à l'intégration autant par les richesses qu'elle recèle que par les solutions de coopération qu'elle offre. C'est-à-dire le trafic, la piraterie et le terrorisme constituent de nouvelles menaces sécuritaires dans la zone dite « Golfe de Guinée ». À cet égard, la profusion de richesses en mer du Golfe de Guinée prédispose les États de la région à des statuts de prospérité inégalés sur tout le continent.

La gestion de ces ressources est pourtant freinée par les facteurs tels que les conflits frontaliers maritimes qui bloquent l'exploitation des richesses disponibles et qui entravent toute forme de coopération nécessaire à l'établissement de politiques intégrées et d'ensembles solidaires et forts ; et les disfonctionnements dans la gouvernance et une répartition des plus injustes de la manne maritime, surtout pétrolière.

Cette injustice a été à la base de la naissance d'une sorte de révolte des couches démunies, qui n'a pas tardé à se transformer en criminalité maritime

[5] Eaux territoriales du Cameroun, du Gabon, de la Guinée Équatoriale et de Sao Tomé et Principe.

et qui entame sa mutation en véritable piraterie.

Mais certains États continuent à entretenir un esprit de belligérance et de convoitise des ressources naturelles des pays de Golfe de Guinée qui retarde leur marche vers des avenirs meilleurs.

De plus, le développement de la criminalité maritime qui vient renforcer un climat d'instabilité dû à la mauvaise gouvernance. Toutefois, face à cette défaillance et situation sécuritaire qui porte à mal la stabilité dans la région, les organisations internationales et africaines à travers de nombreuses forces de sécurité peinent à désamorcer et à contrer les menaces auxquelles l'État et les citoyens sont confrontés. Cette situation est considérée comme un défi majeur pour les pays du Golfe de Guinée.

De ce fait, l'action menée par la CEDEAO pour le rétablissement de la paix a considérablement atténué l'impact des conflits et des crises dans cette région.

Cette organisation est sans aucun doute l'institution régionale la plus importante en matière de résolutions des crises et des conflits en Afrique de façon globale. Elle devrait renforcer ses capacités pour mieux mettre en œuvre ses interventions afin que la paix et la stabilité règnent dans le continent africain en général et plus particulièrement dans le Golfe de Guinée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

-ANNEGRET Mahler, 2012, « An inescapable curse? Resource management, violent conflict, and peacebuilding in the Niger Delta », in Päivi LUJALA & Siri Aas RUS-TAD, High-Value Natural Resources and Post-Conflict Peacebuilding. Londres: Hearthscan, pp.391-412.

-COME AWOUMOU Damien-Georges, 2005, « Le golfe de Guinée face aux convoitises », in *Enjeux,* n°22, pp.15-20.

-Institute for Peace and Conflict Resolution, Federal Republic of Nigeria: Strategic Conflict Assessment (SCA) Report. Abidjan: Institute for Peace and Conflict Resolution, 2003.

-Journal « Cameroon Tribune » n°10367/6568 du vendredi 21 juin 2013, page 4.

-KPODAR Adama, 2002, *Essai de réflexion sur la régionalisation du maintien de la paix et de la sécurité collective : L'exemple de l'Afrique de l'Ouest*, Thèse de Doctorat en droit international, Université de Poitiers.

-LOUNGOU Serge, 1999, « La frontière nord du Gabon : une brève étude de géographie politique». In *Espace, populations, sociétés*, pp.439-449.
-LUNTUMBUE Michel, 2001, « Le Mouvement pour l'émancipation de Delta du Niger-MEND », Fiche documentaire du GRIP, http://www.grip.org/fr. Consulté le 15 décembre 2025.
-MELOUPOU Jean-Pierre et TAMEKEU NGOUTSOP Moise « Piraterie et mécanismes psychosociologiques de défense dans le golfe de Guinée », article accessible dans http://sociologies.revues.org/4155. Consulté le 16 décembre 2025.
-NDIAYE Papa Samba, 2011, *Entre contraintes et bonnes intentions : Les difficultés des organisations internationales africaines dans le domaine du maintien de la paix. L'exemple de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Côte d'Ivoire et ailleurs (Libéria, Sierra Leone, Guinée Bissau) de 1990 à 2003*, Thèse de Doctorat en droit international, Université d'Ottawa.
-NGODI Etanislas, 2008, *Pétrole et géopolitique en Afrique centrale,* Paris, l'Harmattan.
-OGOULAT Albert Didier, 2006, « Afrique Centrale et Golfe de Guinée : géopolitique des termes de l'échange entre deux régions sous continentaux », in *Enjeux* n°26.
-OROGUN Paul Samuel, 2010, « Resource control, revenue allocation and petroleum politics in Nigeria: the Niger Delta question », in *Geo Journal*, 75, pp.459-507.
-Rapport Afrique n°195 de l'International Crisis Groupe susvisé, pages 7 à 21.
-Rapport Afrique n°195 de l'International Crisis Group, page 4.
-ROITMAN Janet et ROSO Gérard, 2001, « Guinée Équatoriale : être off-shore pour rester nationale ». In *Revue conjoncture, Politique africaine*, N°81, publications de la Fondation Paul Ango Ela, pp.121-141.
-SOARES DE OLIVEIRA, Ricardo, 2007, *Oil and Politics in the Gulf of Guinea*, New York, Columbia University Press.
-SOELLE MBOUNJDA, Gottfried, « La répression de la piraterie maritime dans le Golfe De Guinée/Afrique Centrale », page 15, http://afridroit.com/wp content/uploads/downloads/2013/05 /Lare%CC%81pression-de-la-piraterie-maritime en Afrique-centrale.pdf. Consulté le 15 décembre 2025.
-The World Bank, 2003, « Nigeria Strategic Conflict Assessment. Methodology, Key Findings and Lessons Learnt ». Washington D.C. : Social Development Note 11. www.ibm.org), consulté le 12 Mars 2011, et à son rapport de Juillet 2009 pour la période du 1er Janvier au 30 Juin 2009, intitulé Piracy and armed robbery against ships, page 3.

Numéro 019 Décembre 2025
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN : 2709-5053

HARIS N°19 Décembre 2025